

Résolutions

Conseil économique, social
et environnemental

Résolution sur le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe présenté par la Commission européenne

Bureau du CESE
Juin 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



Les éditions des
Journaux officiels

2017-16
NOR : CESL1100016X
Vendredi 7 juillet 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mandature 2015-2020 – Séance du 27 juin 2017

RÉSOLUTION SUR LE LIVRE BLANC SUR L'AVENIR DE L'EUROPE PRÉSENTÉ PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

Résolution du Conseil économique, social et environnemental
présentée par le Bureau

Sommaire

■ Résolution	<hr/>	3
■ Exposé des motifs		3
■ Résolution		5
■ Scrutin	<hr/>	7
Annexes		9
■ Annexe 1 : Résumé des cinq scénarios		9
■ Annexe 2 : Préconisations retenues dans des avis récents du CESE		11

Résolution relative au Livre Blanc de la commission européenne sur l'avenir de l'Europe¹

Exposé des motifs

Le 1^{er} mars 2017, la Commission européenne a présenté son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe. En précisant l'état de ses réflexions sur l'Union européenne (UE) et cinq scénarios pour l'Europe à 2025, elle a utilement alimenté le débat du Conseil européen réuni le 25 mars 2017 à Rome pour l'anniversaire du Traité fondateur de l'Union européenne. Le CESE se félicite de la volonté exprimée par la Commission d'ouvrir un large débat sur la manière dont l'Europe devrait évoluer dans la prochaine décennie. Le CESE salue également l'initiative du Comité économique et social (CES) européen qui a souhaité organiser 27 débats nationaux dans les États membres afin de consulter la société civile organisée sur le Livre blanc et les différents scénarios envisagés.

Dans son discours devant le Parlement européen sur l'état de l'Union du 14 septembre 2016, le président de la Commission déclarait : « *Notre Union européenne traverse, du moins en partie, une crise existentielle... Mais, jamais encore, je n'avais vu un terrain d'entente aussi réduit entre les États membres. Un nombre aussi réduit de domaines dans lesquels ils acceptent de travailler ensemble* ».

Ce constat lucide sur la situation actuelle ne doit pas faire oublier les nombreuses initiatives de la Commission montrant que le projet européen est porteur de réalisations et de mesures concrètes (plan Juncker, Garantie européenne pour la jeunesse, socle européen des droits sociaux) et son intention de faire bouger les lignes. Dans la déclaration de Rome du 25 mars 2017, les dirigeants des 27 États membres ainsi que le Conseil européen, le Parlement européen et la Commission européenne constatent que « *pris isolément, chaque État membre serait dépassé par la dynamique à l'œuvre au niveau mondial. Faire front ensemble constitue notre meilleure chance de peser sur cette dynamique et de défendre nos valeurs et nos intérêts communs* ». En outre, à la suite du Brexit, la relance du projet européen à 27 fournit l'occasion à la fois d'un bilan critique et d'une réflexion approfondie sur un nouveau départ.

Dans ce contexte, les cinq scénarios présentés par la Commission relancent opportunément un débat qui doit être largement ouvert. Une présentation résumée est proposée en annexe 1. L'énoncé pédagogique de ces cinq scénarios se résume en ces termes : « *S'inscrire dans la continuité* » ; « *Rien d'autre que le marché unique* » ; « *Ceux qui veulent plus font plus* » ; « *Faire moins mais de manière plus efficace* » ; « *Faire beaucoup plus ensemble* ».

Le CESE relève avec intérêt que, du point de vue de la Commission, ces scénarios ne visent pas à instituer des « *schémas directeurs précis ni des prescriptions politiques* » et qu'ils ne s'excluent pas mutuellement. Il soutient la démarche d'une grande consultation de la Commission autour de ces scénarios pour que le débat public ainsi engagé contribue à restaurer la crédibilité du projet européen et invite la Commission à étendre la consultation à l'ensemble des documents connexes (Document de réflexion sur la dimension sociale de

¹ **L'ensemble de la résolution a été adoptée au scrutin public par 161 voix pour, 1 contre et 7 abstentions** (voir le résultat du scrutin en annexe).

l'Europe du 26 avril 2017, Document de réflexion sur la maîtrise de la mondialisation du 10 mai 2017, documents similaires à suivre sur l'avenir de l'Union économique et monétaire, la défense, et les finances de l'UE). Néanmoins, le CESE rappelle que, par de nombreux avis (cf. en annexe 2 les préconisations retenues par le CESE dans ses avis récents), il a souligné les voies et moyens que l'UE peut emprunter pour atteindre des résultats de nature à consolider l'adhésion au projet européen.

Soucieux de s'inscrire dans la suite de ses propositions, le CESE relève que les dimensions sociale et environnementale de l'UE n'apparaissent pas suffisamment, aux côtés du pilier économique du développement durable, comme des enjeux centraux dans tous les scénarios exposés. Dans le « Document de réflexion sur La dimension sociale de l'Europe » de la Commission, il apparaît clairement que l'ambition sociale n'a pas la même portée selon les scénarios retenus. En particulier, les scénarios 2 et 4, en mettant l'accent sur le seul achèvement du marché unique ou en sélectionnant des priorités d'action éloignées des Objectifs de développement durable (ODD) et d'une harmonisation des politiques sociale et fiscale, ne répondent pas aux préoccupations portées par notre assemblée. Ils sont, pour le CESE, des solutions de repli ou de recul qui risquent, soit de mener vers la déconstruction de l'UE, soit d'entériner l'Europe du dumping social et de la distorsion de concurrence.

De plus, les scénarios 1 et 3, s'ils évoquent ces dimensions, comportent dans le même temps des limites évidentes. Le premier fait le pari d'une coopération constante voire accrue entre États membres qui, pour l'heure, ne semble pas s'enclencher. Le troisième, fondé sur les coopérations renforcées entre États volontaires, peut conduire à une meilleure convergence fiscale et sociale entre ces derniers. Cependant, il est aussi susceptible de pérenniser des phénomènes de distorsions de concurrence au sein de l'UE entre les pays participant aux coopérations renforcées et le reste de l'UE. Par ailleurs, la méthode ouverte de coordination prévue par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne peut inciter les États membres à une convergence à plus long terme dans l'UE à 27.

Quant au scénario 5, il est plus ambitieux et ouvre sur des perspectives qui peuvent relancer les positions des gouvernements européens actuels. Il est également le plus à même de dépasser la crise existentielle évoquée par le président de la Commission et de réinscrire les citoyens dans un avenir commun.

Le CESE considère, par ailleurs, que les domaines d'actions retenus par la Commission pour chacun des scénarios étudiés sont insuffisants : il ne peut être fait l'économie d'une réflexion plus poussée sur l'émergence, en articulation avec le marché unique, d'un grand domaine incluant les politiques sociales et environnementales, qui permettrait de s'inscrire dans les objectifs larges définis par les ODD des Nations Unies. Au sein de l'Union économique et monétaire, les instruments budgétaires et financiers doivent être mis au service de ces objectifs. Le rééquilibrage des politiques fondées sur les trois piliers implique donc d'ouvrir le débat sur les financements. De même, certains domaines d'action sont analysés d'un point de vue trop restrictif : en effet, la gestion des migrations doit être pensée comme politique économique et sociale et non plus seulement en termes de gestion des frontières.

Résolution

Le CESE estime que l'enrichissement du projet européen par les contributions de la société civile organisée et la procédure d'initiative citoyenne sont de nature à susciter une meilleure adhésion des citoyen.ne.s à la poursuite de la construction européenne, dans toutes ses dimensions, économique, sociale et environnementale. Le dialogue social mené au niveau européen est un vecteur normatif encore insuffisamment pris en compte dans l'élaboration des législations européennes et qui doit être renforcé. De plus, les consultations des différentes composantes de la société civile par les institutions européennes devraient être davantage prises en considération dans leur diversité et en tenant compte de leur position respective.

Le CESE considère que la nécessaire refondation de l'UE passe par une meilleure gouvernance et en particulier par une plus grande écoute de la société civile et des organisations qui la représentent. Cela doit se traduire par une facilitation de la participation de ces organisations, en amont des décisions communautaires.

Notre assemblée est prête, en partenariat avec le CES européen, et aux côtés des autres institutions nationales similaires, à contribuer à la consultation de la société civile organisée et, en complément, à participer à l'information du public sur les affaires européennes et la répartition des compétences dans la construction européenne.

Le CESE considère que le développement durable, dans ses trois composantes, économique, sociale et environnementale, doit demeurer au cœur du projet européen, quel que soit le scénario retenu. En réponse à la crise sociale et à la montée des populismes, le CESE estime que l'Union doit davantage favoriser la cohésion sociale afin de réussir les différentes transitions en cours (écologique, numérique, question migratoire...) et à venir. Inversement, se limiter à tenter d'amortir les effets des crises ne constitue pas un projet mobilisateur et conduira à accentuer le rejet de l'Europe et le repli sur soi. La capacité d'action et d'adaptation de l'UE pour se conformer à l'agenda mondial du développement durable et remédier au dumping social ne trouve de réponse dans aucun des scénarios envisagés.

De plus, le CESE exclut les scénarios qui ne répondent pas aux enjeux : les défis auxquels est confrontée l'UE appellent un sursaut, ce qui n'est pas compatible avec le scénario de continuité (scénario 1). Par ailleurs, la nécessité de renforcer les piliers social et environnemental implique de ne pas en rester à un marché unique tel que préconisé par le scénario 2.

Ainsi, si le débat peut se tourner vers les scénarios 3 ou 5, ceux-ci doivent être améliorés en y incluant de fortes dimensions sociale et environnementale. Ils peuvent servir de base à un scénario alternatif en exposant les voies et moyens juridiques pour y parvenir.

Le CESE réaffirme, comme dans son avis *La construction d'une Europe dotée d'un socle européen des droits sociaux*, qu'une approche transversale s'impose dans la définition des droits sociaux des citoyen.ne.s de l'UE, conformément aux stipulations de l'article 9 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). C'est pourquoi une évaluation systématique de l'application de la clause sociale horizontale, qui impose de tenir compte de la dimension sociale dans l'ensemble des politiques de l'UE, est indispensable.

Dans le même avis, le CESE a identifié des chantiers prioritaires de convergence économique et sociale pour que le socle européen des droits sociaux puisse trouver des traductions concrètes dans la vie des citoyen.ne.s. Il recommande que l'examen de ces

chantiers soit ouvert lors du prochain sommet social de novembre 2017 afin que l'UE puisse avancer, à 27, dans la relance de la dimension sociale et environnementale de la construction européenne.

Pour notre assemblée, l'UE doit également favoriser la cohésion sociale et territoriale. Le CESE relève d'ailleurs que le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe ne traite pas la question des services publics, ni de l'éducation et la culture, qui peuvent être un facteur fort de renforcement de la cohésion sociale européenne. Il souhaite que toutes les dispositions du TFUE qui le permettent soient utilisées pour renforcer la cohésion territoriale de l'Union européenne, notamment en ce qui concerne ses relations avec les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer. De même, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, catégorie particulièrement exposée au chômage et à la précarité, doit faire l'objet d'un effort de financement pour leur formation et leur accompagnement vers l'emploi. Ainsi, la Garantie européenne pour la jeunesse financée par le fonds de l'initiative pour l'emploi des jeunes est un premier pas en ce sens et doit être renforcée. L'UE doit en outre poursuivre ses actions de mobilité à destination des jeunes, telles qu'Erasmus + ou le service volontaire européen, qui ont montré leurs bénéfices. Ces actions permettent de constituer une identité européenne forte.

Enfin, partant du principe que l'UE ne peut ni se satisfaire du statu quo, ni connaître un nouvel échec, le CESE encourage les parties prenantes, dont les chef.fe.s d'État et de gouvernement, à faire preuve d'audace afin de porter une vision dynamique et progressiste de l'Europe. Pour éviter les désillusions et ré-enchanter le projet européen, il faut convenir d'un scénario qui permette la poursuite d'objectifs ambitieux à 27 assorti d'une méthode progressive donnant la priorité à des chantiers identifiés pour consolider l'acquis social de l'UE, renforcer sa cohésion sociale et tenir le cap des ODD.

Scrutin

Scrutin sur l'ensemble du projet de résolution

Nombre de votants	169
Ont voté pour	161
Ont voté contre	1
Se sont abstenue.e.s	7

Le CESE a adopté.

Ont voté pour : 161

<i>Agriculture</i>	Mme Beliard, MM. Cochonneau, Dagès, M. Dutoit, M. Épron, Mme Even, M. Gangneron, Mme Gautier, MM. Roguet, Verger, Mme Vial.
<i>Artisanat</i>	Mme Amoros, M. Crouzet, Mme Foucher, M. Le Lann, Mmes Marteau, Teyssedre.
<i>Associations</i>	MM. Deschamps, Jahshan, Mme Lalu, M. Lasnier, Mmes Martel, Sauvageot, M. Serres, Mme Trelu-Kane.
<i>CFDT</i>	M. Blanc, Mmes Blancard, Duboc, MM. Duchemin, Gillier, Mmes Hervé, Houbairi, M. Mussot, Mme Pajeres y Sanchez, MM. Quarez, Ritzenthaler, Saint-Aubin.
<i>CFE-CGC</i>	Mmes Biarnaix-Roche, Couvert, M. Dos Santos.
<i>CFTC</i>	Mmes Coton, Lecerf, MM. Thouvenel, Vivier.
<i>CGT</i>	M. Bride, Mmes Chay, Cru, Farache, M. Fourier, Mmes Garreta, Lamontagne, Manière, MM. Marie, Meyer, Naton, Mme Robert, M. Teskouk.
<i>CGT-FO</i>	Mmes Derobert, Desiano, Fauvel, Gillard MM. Kottelat, Legagnoa.
<i>Coopération</i>	M. Argueyrolles, Mme Blin, M. Lenancker, Mme LExcellent, M. Prugue, Mme Roudil.
<i>Entreprises</i>	MM. Asselin, Bartholomé, Mmes Boidin Dubrule, Castéra, MM. Chanut, Cordesse, Mmes Couderc, Dubrac, Duhamel, Duprez, M. Dutruc, Mme Escandon, MM. Gailly, Gardinal, Guillaume, Mme Ingelaere, MM. Lejeune, Nibourel, Mme Pauzat, MM. Pfister, Pottier, Mmes Roy, Tissot-Colle.

<i>Environnement et nature</i>	MM. Abel, Badré, Beall, Bonduelle, Bougrain Dubourg, Compain, Mmes Denier-Pasquier, Ducroux, M. Genty, Mme Martinie-Cousty, M. Mayol, Mme Popelin.
<i>Mutualité</i>	M. Caniard, Mme Vion.
<i>Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse</i>	M. Coly, Mme Delair, M. Dulin, Mme Weber.
<i>Outre-mer</i>	M. Antoinette, Mme Bouchaut-Choisy, MM. Edmond-Mariette, Guénant-Jeanson, Lobeau, Vernaudon.
<i>Personnalités qualifiées</i>	MM. Adom'Megaa, Amsalem, Mme Autissier, MM. Bennahmias, Bontems, Mme Brunet, MM. Cabrespines, Cambacères, Mmes Collin, Djouadi, M. Eledjam, Mmes Gibault, Goujon, Grard, MM. Grosset, Guglielmi, Mme Jaeger, MM. Joseph, Keller, Mmes Lechatellier, Léoni, Levaux, Mathieu Houillon, MM. Molinoz, Pilliard, Mmes Rudetzki, Thiéry, Verdier-Naves, M. Wargnier.
<i>Professions libérales</i>	MM. Chassang, Lafont, Noël, Mme Riquier-Sauvage.
<i>UNAF</i>	Mmes Allauame-Bobe, Blanc, MM. Clévenot, Feretti, Mmes Gariel, Koné, MM. Renard, Tranchand.
<i>UNSA</i>	Mme Arav, MM. Bérille, Chevalier, Mme Vignau.

Se sont abstenu.e.s : 7

<i>Personnalités qualifiées</i>	Mme Adam, M. Bussy, Mme Le Floc'h, MM. Pasquier, Roustan, Thomiche, Mme Mignot-Verscheure.
---------------------------------	--

Ont voté contre : 1

<i>Personnalités qualifiées</i>	M. Boccara.
---------------------------------	-------------

Annexe 1 : Résumé des cinq scénarios

Le scénario 1, intitulé « *S'inscrire dans la continuité* », correspond à la poursuite du programme de réformes dans l'UE.

Ce scénario s'attache à ce que l'UE mette l'accent sur l'emploi, la croissance et l'investissement en renforçant le marché unique et en intensifiant les investissements dans le numérique, les transports et les infrastructures énergétiques. L'amélioration du fonctionnement de la monnaie unique vise à stimuler la croissance et à prévenir les chocs prenant naissance en Europe ou à l'étranger. Ce scénario parie sur la poursuite de la coopération entre États membres pour intensifier les échanges de renseignements dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que sur les efforts des 27 pour parvenir à parler davantage d'une seule voix et exercer une influence positive sur l'agenda mondial.

Le scénario 2, « *Rien d'autre que le marché unique* », suggère que l'UE se recentre progressivement sur l'achèvement du marché unique.

Partant du constat qu'il est devenu difficile aux États membres d'avancer à 27 dans de nombreux domaines, ce scénario préconise de concentrer leurs efforts sur l'achèvement du marché unique. Au-delà de la libre circulation des capitaux et des marchandises réalisée par la suppression des barrières douanières, ce scénario préconise une moindre réglementation des produits et des services et prend acte de la difficulté de convenir de règles nouvelles en matière de mobilité des travailleurs ou d'accès aux professions réglementées. Le retour des contrôles des personnes aux frontières est un risque associé à la réalisation de ce scénario en raison de coopérations insuffisantes entre les États membres. Ce scénario peut entraîner un recul des positions européennes dans les différentes enceintes internationales par insuffisance de coordination.

Le scénario 3, intitulé « *Ceux qui veulent plus font plus* », suggère que les États membres qui le souhaitent avancent ensemble dans des domaines spécifiques.

Ce scénario recommande d'utiliser les dispositions du traité existantes permettant aux États membres volontaires de s'accorder sur des modalités juridiques et budgétaires particulières en vue d'approfondir leur coopération dans certains domaines choisis. Parmi ces domaines, le Livre blanc évoque des bases communes, identifie les coopérations en matière de défense, de sécurité et de justice (lutte contre le terrorisme) mais également dans les domaines fiscal et social, en vue de poursuivre une plus grande harmonisation concernant les règles et les taux en matière d'imposition. Ce scénario de coopération renforcée n'exclut pas un approfondissement du marché unique et un renforcement des quatre libertés de l'UE.

Le scénario 4, intitulé « *Faire moins mais de manière plus efficace* », part de l'hypothèse d'une UE qui se concentre sur des domaines d'action choisis où elle fournit plus de résultats plus rapidement et réduit ses interventions dans d'autres secteurs.

À l'horizon 2025, l'UE 27 aurait ainsi intensifié son action dans des domaines clés tels que l'innovation, le commerce, la sécurité, les migrations, la gestion des frontières et la défense. Elle élabore des règles et des instruments nouveaux pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Cela peut passer, par exemple, en matière de lutte contre le terrorisme, par la création d'une agence européenne de lutte contre le terrorisme. Mais, conformément au principe de subsidiarité, l'UE investit dans les domaines où son action apporte une réelle plus-value et cesse d'investir dans des domaines où les résultats sont plus incertains. Sont notamment

concernées les politiques telles que le développement régional, la santé publique, la politique sociale et l'emploi, sauf dans la mesure où de telles politiques concernent aussi le marché unique.

Le scénario 5, intitulé « *Faire beaucoup plus ensemble* », est celui dans lequel les États membres se mobilisent pour relancer les politiques publiques européennes dans tous les domaines d'action.

Ce scénario suppose que les compétences de l'UE 27, ainsi que les ressources communautaires soient accrues. Il en appelle aux États membres pour qu'ils expriment une volonté politique claire de « *faire beaucoup plus ensemble* » et qu'en pratique les décisions soient adoptées au niveau européen dans des délais plus courts et plus rapidement mises à exécution. Il suggère que l'Europe parle et agisse d'un seul bloc en matière commerciale et que le Parlement européen ait le dernier mot en matière de politique commerciale. L'UE pourrait conforter sa présence sur la scène internationale, par une Union européenne de défense et en affirmant son rôle moteur dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'aide humanitaire ou l'aide au développement. En ne se contentant pas de l'objectif d'un parachèvement du marché unique, ce scénario est aussi celui qui pousse le plus loin la coordination entre États membres en matière budgétaire, sociale et fiscale pour donner à l'UE les moyens de stimuler le développement économique et de réagir aux chocs aux niveaux régional, sectoriel et national.

Annexe 2 : Préconisations retenues dans des avis récents du CESE

Au cours des dernières années, le CESE a rappelé la nécessité d'une construction européenne intégrant davantage les trois piliers du développement durable et octroyant de ce fait une position majeure à la dimension sociale, longtemps négligée.

Dès mai 2014, à l'occasion des dernières élections européennes, le CESE avait ainsi affirmé, dans son avis *L'Union européenne à la croisée des chemins*, la nécessité de « porter un projet politique autour d'une grande priorité, le développement durable » et l'intérêt de promouvoir la dimension sociale de l'UE pour redonner sa légitimité au projet européen. L'avis préconisait l'instauration d'un « serpent fiscal et social européen » pour préciser les marges dans lesquelles les prélèvements obligatoires devraient être fixés dans chaque Etat membre.

Notre assemblée a réitéré sa position sur l'importance de bâtir une Europe plus inclusive et de traiter des enjeux sociaux sans les subordonner aux objectifs financiers et de réduction des déficits dans son avis de juin 2015 *Perspectives pour la révision de la stratégie UE 2020*.

Plus récemment, saisie par le gouvernement lors de la consultation publique lancée par la Commission sur son ébauche de socle européen des droits sociaux, notre Assemblée a souligné, dans son avis de décembre 2016, *La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux*, que cette initiative était de nature à « relancer la dynamique sociale de l'Europe fondée sur une volonté de convergence ascendante, alors même que les divergences économiques et sociales s'accroissent, y compris au sein de la zone euro ».

Plus précisément, le CESE, dans ces avis et bon nombre d'autres, a appelé notamment à :

- refonder le projet européen, notamment en reconnaissant pleinement le rôle des organisations de la société civile et en rendant ce projet plus lisible et plus proche des attentes des citoyens européens ;
- soutenir la mise en œuvre par l'UE de l'agenda 2030 fixant les ODD ainsi que les engagements climat de l'Accord de Paris ;
- promouvoir le dialogue social, facteur indispensable au développement du volet social de l'UE ;
- lutter contre les distorsions de concurrence au sein de l'UE, c'est-à-dire les pratiques de dumping social et fiscal en ouvrant la voie à une harmonisation fiscale et sociale européenne ;
- dans le cadre de l'adoption d'un socle européen commun de droits sociaux, retenir des objectifs ambitieux (normes élevées de qualité de l'emploi, salaire européen plancher, sécurisation des parcours de transition de vie) ;
- rendre effective l'égalité femmes hommes en favorisant l'articulation vies professionnelle, personnelle et familiale et plus généralement la liberté de choix des femmes vis à vis de la maternité ;
- agir pour réformer la directive relative au travail détaché afin de limiter les dérives actuelles ;
- saisir les opportunités offertes par la transition écologique dans le domaine de la formation et de l'emploi ;

- renforcer le contrôle démocratique de la zone euro par l'instauration d'une « assemblée de la zone euro » composée des député.e.s européen.ne.s de la zone euro ainsi que des membres des commissions des finances des parlements nationaux des pays de la zone euro ou appelés à la rejoindre ;
- assurer un meilleur ciblage de la politique de refinancement des établissements bancaires comme de la Banque européenne d'investissement par la Banque centrale européenne, pour que les crédits bancaires soient orientés vers les PME/TPE suivant des critères d'emploi et de valeur ajoutée et pour que l'objectif d'investissement de 100 milliards d'euros dédiés au PME/TPE fixé par le plan Juncker puisse être atteint ;
- rendre l'Europe plus proche des citoyen.ne.s par une pleine reconnaissance du rôle des organisations de la société civile et l'octroi d'un statut européen aux fondations, associations et aux mutuelles ;
- faire de l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation, ainsi que de la formation tout au long de la vie une priorité d'action de l'UE, notamment dans par un effort accru de financement sur la base de fonds européens ;
- lutter contre le renoncement aux soins par un référentiel de soins dont toute personne résidant dans un Etat membre doit pouvoir bénéficier, une meilleure coordination des soins pris en charge par les différents régimes nationaux d'assurance maladie , ainsi qu'une extension de la durée des droits aux soins couverts sous le régime de la carte européenne d'assurance maladie ;
- faire de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté un axe central des politiques européennes conformément à la stratégie UE 2020 et aux ODD, notamment en se fondant sur une évaluation annuelle du taux de pauvreté rendu public à l'occasion de la semaine sociale.

Dernières publications du Conseil économique, social et environnemental

 <p>LES AVIS DU CESE</p> <p>LES PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité Frédéric Boccard</p> <p>CESE 07 MARS 2017</p>	 <p>LES AVIS DU CESE</p> <p>Vers une bioéconomie durable Jean-David Abot et Marc Blanc</p> <p>CESE 08 MARS 2017</p>	 <p>LES AVIS DU CESE</p> <p>Combattre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer Dominique Riviere et Ernestine Ronai</p> <p>CESE 09 MARS 2017</p>
 <p>LES AVIS DU CESE</p> <p>La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du mieux vivre ensemble Dominique Allaume-Bobe</p> <p>CESE 10 AVRIL 2017</p>	 <p>LES AVIS DU CESE</p> <p>La politique européenne de transport maritime au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat Jacques Reall</p> <p>CESE 11 AVRIL 2017</p>	 <p>Service Civique : quel bilan ? quelles perspectives ?</p> <p>LES ETUDES DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL</p> <p>Julien Blanchet Jean-François Serres mai 2017</p>

Retrouvez l'intégralité des travaux du CESE sur le site

www.lecese.fr

Imprimé par la Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, Paris 15^e,
d'après les documents fournis par le Conseil économique, social et environnemental.
N° 411170016-000617 - Dépôt légal : juin 2017

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL
9, place d'Iéna
75775 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 43 60 00
www.lecese.fr



N° 41117-0016 prix : 7 €

ISSN 0767-4538 ISBN 978-2-11-151122-4



9 782111 511224

Direction de l'information
légale et administrative
Les éditions des *Journaux officiels*

www.ladocumentationfrancaise.fr

